SSE-Info

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **25 (1998)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Camps de sports d'hiver

Ski, neige et divertissement

Ski, sport, neige, divertissement et soleil sont une fois de plus au programme des camps de sports d'hiver organisés par le Secrétariat des Suisses de l'étranger. Venez vous amuser en Suisse!

Les camps de sports d'hiver représentent, pour les Suisses de l'étranger âgés de 8 à 35 ans, un séjour inoubliable en Suisse. La fondation pour les enfants suisses de l'étranger et le service des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger leur offrent un programme attrayant l'hiver prochain.

2 camps pour les 8 à 14 ans

Lieux et date: Splügen/GR et Engelberg/OW; 26.12. 1998–2.1.1999 (semaine supplémentaire possible à Engelberg: 2–9.1.99)
Prix: SFr 600.– (semaine supplémentaire: SFr 300.–)
Participants: enfants suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans, même sans expérience sportive.
Informations et inscriptions:
Fondation pour enfants suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16
Tél. +41 31 351 61 60
Fax +41 31 351 61 50
e-mail: post_aso@aso.ch

Une offre spéciale s'adresse aux enfants suisses de l'étranger nés en 1984/1985. Huit à dix d'entre eux ont la possibilité de participer gratuitement, du 2 au 9 janvier 1999, au camp de ski pour jeunes de la Fédération suisse de ski à la Lenk. Seules conditions: aimer les sports d'hiver et connaître une des langues nationales. Les intéressés doivent aussi s'adresser à la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger (FES). Le délai d'inscription est fixé au 1er octobre. Les participants seront tirés au sort en novembre par la Fédération suisse de ski.

2 camps pour les 13 à 25 ans

Lieux et dates: Grächen/VS, 27.12.1998–5.1.1999 (prolongation possible jusqu'au 9.1); Grimentz/VS, 2–11.4.1999.
Prix: SFr 650.– (prolongation: SFr 250.–)
Participants: jeunes Suisses de l'étranger de 15 à 25 ans. Aucune expérience du ski et du snowboard n'est requise. Les débutants sont les bienvenus. Le slogan sera cette année: «à fond dans les sports d'hiver!»
Nouveau: les jeunes de 13 et 14 ans pourront également participer au camp de Pâques, à Grimentz/VS. Le programme sera adapté à ce groupe d'âge.

Nouveau: vacances de sports d'hiver pour les 20–35 ans

Lieux et dates: Grindelwald/BE, 7–14.3 et 14–21.3.1999 (inscription pour une ou deux semaines à choix)
Prix: 1 semaine, env. SFr 600.–, 2 semaines, env. SFr 1100.–
Participants: Suisses de l'étranger âgés de 20 à 35 ans.
Informations et inscriptions au
Secrétariat des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16
Tél. +41 31 351 61 00
Fax +41 31 351 61 50
e-mail: post_aso@aso.ch ■

Echanges de jeunes: découvrir la Suisse

Veux-tu savoir s'il n'y a que des montagnes et des banques en Suisse, si les Suisses mangent vraiment tous les jours du chocolat et du fromage? Notre programme d'échanges de jeunes, d'une durée de 6 semaines, te donne la possibilité de t'en rendre compte sur place. Lors de tes prochaines vacances d'été, tu peux venir découvrir la Suisse et la voir telle qu'elle est vraiment.

19 pays participent à ces échanges: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Costa Rica, Danemark, Equateur, Finlande, Hollande, Hongrie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suède, USA, et Venezuela.

Informations au: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 00, fax +41 31 351 61 50, e-mail: post_aso@aso.ch

AVS/AI facultative: la position de l'OSE

Prévoyance ne veut pas dire assistance

La procédure de consultation sur la réforme de l'AVS/AI facultative est ouverte. L'Organisation des Suisses de l'étranger prend position.

Le positif d'abord: l'adhésion à l'AVS/AI facultative n'est pas complètement supprimée ni trop sévèrement limitée, comme c'était le cas dans des projets précédents (voir également page 11). Mais le projet du Conseil fédéral contient toujours deux éléments qui ne sont pas satisfaisants. Ainsi, dans les Etats avec lesquels la Suisse a conclu une convention de sécurité sociale, aucune nouvelle adhésion n'est possible.

- L'OSE demande de maintenir une possibilité d'adhésion à l'AVS/AI facultative pour les Suisses de l'étranger vivant dans ces pays lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de constituer une prévoyance vieillesse et invalidité suffisante dans le système d'assurance sociale de l'Etat en question.
- L'OSE refuse par ailleurs la proposition excluant de l'AVS/AI suisse les compatriotes qui ont émigré à l'âge d'adolescent ou de jeune adulte ou qui sont nés à l'étranger.

L'OSE n'a jamais contesté la nécessité de réformer l'AVS/AI facultative, mais elle lutte depuis des années pour une révision qui tienne compte des besoins légitimes des Suisses de l'étranger actuels et futurs. Elle souligne également que deux tiers environ des assurés sont des femmes vivant dans des Etats conventionnés et qui n'ont pas d'autres possibilités d'assurance adéquate. Enfin, la réforme proposée aura pour conséquence de gonfler les dépenses de l'assistance pour les Suisses de l'étranger qui auront perdu leurs moyens d'existence.

Dans l'intérêt de la Cinquième Suisse et, partant, de la Suisse toute entière, l'OSE s'emploiera, dans le débat actuel sur la révision de l'AVS/AI facultative, à ce que les Suisses de l'étranger qui en ont besoin puissent continuer de bénéficier d'une possibilité d'assurance.

RL ■

Louis Guisan décédé

Louis Guisan, président d'honneur de l'Organisation des Suisses de l'étranger, s'est éteint à 87 ans le 13 juillet dernier. Une éloge funèbre paraîtra prochainement.